

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 35 (1971)  
**Heft:** 137-138

**Artikel:** La bi-partition linguistique de la France  
**Autor:** Müller, Bodo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399487>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA BI-PARTITION LINGUISTIQUE DE LA FRANCE (MISE AU POINT DE L'ÉTAT DES RECHERCHES) \*

« Et comment s'expliquerait cette étrange frontière qui de l'Ouest à l'Est couperait la France en deux ? » On connaît cette fameuse question de Gaston Paris. Elle implique le jugement *a priori* que du point de vue linguistique, il n'existe qu'une seule langue de la nation, mais à côté un grand nombre de dialectes, parlers et patois français. Cette conception reflète dans le fond un dilemme dont la linguistique d'aujourd'hui ne s'est toujours pas débarrassée : Qu'est-ce que *la langue* ? Qu'est-ce que *le dialecte* ? Où en sont les frontières exactes ? Il y a une opinion commune, mais il n'y a pas de critère absolu. Que l'on compare seulement la discussion sur la position du francoprovençal qui a mené à deux formules doublement antithétiques : « Une langue qui n'a pas réussi » (M<sup>me</sup> Borodina)<sup>1</sup> — « Un dialecte qui a trop bien réussi » (Hasselrot)<sup>2</sup>. Toutefois, l'occitan est reconnu comme « langue » depuis 1900 et depuis cette date, la question reste d'actualité. Heinrich Morf a travaillé le problème le premier dans son ouvrage suggestif *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs* (1911) ; il essaie d'expliquer la fragmentation de la Galloromania par les trois peuples de César, les frontières des *Civitates* préromaines et les routes militaires. Mais la question est restée jusqu'à aujourd'hui sans réponse définitive ; je vous rappelle le nouveau plaidoyer de M. v. Wartburg, prononcé à Barcelone en 1953, en faveur de sa théorie du superstrat<sup>3</sup>.

Entre-temps l'opposition français-occitan nous apparaît sous un autre jour. Tout d'abord elle a été considérée comme un phénomène intérieur de la Galloromania, d'une Galloromania opposée à l'Ibéroromania, à l'Italoro-

\* Communication présentée au VI<sup>e</sup> Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970,

1. « Sur le développement du francoprovençal », *Revue de Linguistique romane*, 22 (1958), p. 91.

2. « Les limites du francoprovençal et l'aire de *NOSTRON* », *Revue de Linguistique romane*, 30 (1966), p. 265.

3. « L'articulation linguistique de la Romania », dans *VII<sup>e</sup> Congrès Intern. de Linguistique Romane*, II, 1955, p. 23-38.

mania et à la Romania balkanique, donc comme une sub-partition secondaire horizontale dans un grand schéma vertical. Maintenant, elle s'est approfondie, aux yeux de quelques romanistes, pour former la marge décisive par excellence : dans une analyse de la *Ausgliederung* de M. v. Wartburg, M. Lausberg classe la Romania occidentale dans une aire comprenant le domaine de Lugdunum, la Rhétie et l'Italie du Nord ; et une aire comprenant le domaine aquitain, provençal et ibérique<sup>1</sup>. Plus récente et plus évoluée nous semble la proposition d'Amado Alonso qui distingue une *Romania discontinua* et une *Romania continua*. La *Romania discontinua* se serait éloignée le plus de la base latine ; elle comprendrait à l'Ouest la langue d'oïl, à l'Est la langue roumaine ; tout le reste des langues romanes, l'occitan compris, formerait la *Romania continua*<sup>2</sup>. Cela s'accorde bien avec les recherches de M. Rohlfs caractérisant l'occitan comme « carrefour des langues romanes »<sup>3</sup>. M. v. Wartburg lui-même s'est rapproché de cette conception tout en distinguant toujours parmi trois familles : le français, le roumain, et le groupe méditerranéen ou méridional qui comprend toutes les autres langues<sup>4</sup>. Reste à savoir si une classification typologique et structurelle sur laquelle nous sommes en train de travailler, confirmara ce schéma qui représente le dernier essai d'une répartition historique et génétique. Quoi qu'il en soit, avec cette mise en valeur du problème de la scission linguistique de la France il y a d'autant plus de raisons de traiter de nouveau la question d'origine de la ligne de démarcation entre oc et oïl.

Depuis 1932, M. v. Wartburg plaide pour la thèse suivante de la scission<sup>5</sup> : la fragmentation de la Romania résulte

1. *Romanische Forschungen*, 64 (1952), p. 166 : « Die Loire-Grenze wird zwar von den Franken respektiert, aber sie hat sprachlich eine ältere Tradition. Die Westromania zerfällt offenbar in zwei Hälften : an der Loire scheidet sich der lugdunensisch-rätsisch-nordital. Raum vom aquitanisch-provenzalisch-iberoromanischen Raum. »

2. *Estudios lingüísticos. Temas españoles*. (Bibl. Román. Hisp., II, 1), Madrid, 1951, p. 101-127.

3. « Langue d'oc, carrefour des langues romanes », dans *Revue de Linguistique romane*, 28 (1964), p. 95-102, et *Actes et Mém. du III<sup>e</sup> Congrès Int. de Langue et Litt. d'Oc*, I, p. 95-102.

4. « L'articulation linguistique de la Romania », *l. c.*, p. 38.

5. Veuillez l'Introduction de *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern, 1950 (édition fr. avec quelques additions : *La fragmentation linguistique de la Romania*, Paris, 1967). L'ouvrage reprend le titre d'un article paru dans la *Zeitschrift für Roman. Philologie*, 56 (1936), p. 1-48. Voir aussi : *Die Entstehung der romanischen Völker*, Tübingen, 1951, surtout p. 129 ; *Évolution et structure de la langue fr.*, Berne, 1962, p. 64.

- a) d'une influence des substrats sur le latin vulgaire qui séparèrent, à l'époque du Bas-Empire, la Romania sur la ligne La Spezia-Rimini en Romania occidentale et Romania orientale ;
- b) du superstrat franco-burgonde qui sépara, vers 500, l'aire du français du reste du domaine gallo-roman.

L'argument principal, nous le savons, figure dans la diptongaison française. La thèse se fonde avant tout sur la phonétique historique ; elle néglige la morphologie, la syntaxe et la formation des mots. M. v. Wartburg a élaboré sans doute la synthèse la plus complète et la plus impressionnante de la fragmentation romane. Il serait bien difficile de la remplacer par une thèse équivalente. Mais quelques arguments éveillent en nous des doutes :

1<sup>o</sup> Entre la Seine et la Loire l'implantation franque fut extrêmement clairsemée. Une influence immédiate du superstrat sur le gallo-roman qui aurait marqué la frontière en ces lieux, nous semble invraisemblable ; tout au plus pourrait-on admettre un effet d'irradiation <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> Le critère décisif de M. v. Wartburg est fourni par la géographie linguistique : la coïncidence de la colonisation et de la langue. Bengt Hasselrot a déjà souligné que le francoprovençal s'étend jusqu'aux portes de Turin <sup>2</sup>. Cependant la colonie burgonde, avec son centre dans la Sapaudia, est limitée — comme le prouvent les trouvailles archéologiques et les noms de lieux en -ingos — à une ligne qui va de Grenoble aux rives est du lac de Genève <sup>3</sup>. Avec M. v. Wartburg il faudrait admettre encore une « Ausstrahlung » (irradiation) et une « Übergangszone » (zone de transition) au-delà des Alpes <sup>4</sup>.

1. Voir à ce sujet le résumé de Franz Petri, *Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme*, Darmstadt, 1963, p. 22, notamment p. 93 : « Schon die nördliche Innenhälfte des Seinebeckens ist — von der Normandie abgesehen — an Funden [sc. Reihengräberfunden] nicht sehr zahlreich. Vor allem aber tritt dann die Seine als Häufigkeits- und als Siedlungsgrenze gegen Süden hin nach den Darlegungen von H. Zeiss noch sehr viel schärfer in Erscheinung als ich früher angenommen hatte. » Sur les recherches archéologiques entre la Seine et la Loire : H. Zeiss, *Die germ. Grabfunde des frühen Mittelalters zwischen mittlerer Seine und Loiremündung*, 31. Bericht der röm.-germ. Kommission, 1941, Teil 1, Berlin, 1942, p. 5-173. Je n'ai pu consulter E. Zoellner, *Geschichte der Franken*, bis zum 6. Jh., München, 1970.

2. « ... ni la théorie burgonde, ni l'explication par les routes ne rendent compte p. ex. du fait que le franco-provençal est parlé au-delà des Alpes et affronte le piémontais justement à Carême dans le Val d'Aoste et à Avigliana aux portes de Turin. » (Compte rendu de la *Ausgliederung* dans *Studia Neophilologica*, 25 (1952-53), p. 210.)

3. E. Gamillscheg, *Romania germanica*, III, p. 16-31, avec carte, p. 16 b.

4. *Ausgliederung*, p. 100.

Sinon il nous reste une discordance considérable sur le territoire italien. Une semblable discordance, cette fois entre la colonisation franque et les phénomènes linguistiques français, se manifeste dans l'état linguistique du Poitou septentrional du Moyen Age : d'après Pignon, cette région a connu une diphtongaison comme le français<sup>1</sup>. C'est-à-dire : bien que la colonisation franque n'atteignît la Loire que sporadiquement, bien que la Loire soit frontière immuable des influences immédiates du superstrat, il y a dans le Midi une région qui a participé au changement attribué à ce superstrat. Du reste, aucune des isoglosses n'est complètement identique avec la frontière linguistique du Moyen Age ou de notre temps. Il y a des différences qui s'étendent sur des centaines de kilomètres, il y a des croisements ponctuels, mais peu de coïncidences nettes.

3<sup>o</sup> Même le critère de la diphtongaison est contesté. D'après l'état des recherches actuelles, l'allongement et la diphtongaison des voyelles ouvertes sous l'accent tonique semblent appartenir, pour des raisons génétiques et chronologiques, à une évolution antérieure et romane<sup>2</sup>. Il se peut qu'elle ait été modifiée en France du Nord par le mode d'articulation germanique. Pour la diphtongaison de -e fermé et -o fermé (peut-être aussi pour a) la combinaison avec le francique et le burgonde serait plus plausible. Mais il serait souhaitable d'être mieux renseigné sur le système des quantités franciques et burgondes. La déduction faite du germanique occidental avant l'an mil révèle un principe de quantités tout à fait indépendant de la forme des syllabes. La voyelle longue apparaît en syllabes libres et entravées, de même la voyelle courte se trouve dans chacune des deux positions. En français, le phénomène de l'allongement et de la diphtongaison ne s'est produit qu'en position libre. Comment donc expliquer le système français dépendant de la position, par un autre qui n'en dépend pas ?

4<sup>o</sup> Celui qui affirme que la frontière politique de l'Empire des Francs sui-

1. Jacques Pignon, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris, 1960, p. 131-247. Au Congrès de Barcelone en 1953, A. Griera a signalé une diphtongaison semblable dans quelques dialectes du catalan (*Actes*, II, p. 122-125.)

2. Les divers aspects de la diphtongaison romane ont été traités par F. Schürr dans bon nombre de publications et conférences. Voir surtout : « Umlaut und Diphthongierung in der Romania » (*Romanische Forschungen*, 50, 1936, p. 275-316) ; son compte rendu de la *Ausgliederung* (*ibidem*, 317-326) ; « Die nordfranz. Diphthongierung » (*ibidem*, 54, 1940, p. 60-66) ; « La diphtongaison romane » (*Revue de Ling. rom.*, 20, 1956, p. 107-144, 161-248). Mentionnons encore les nombreuses recherches (surtout du point de vue phonétique) de Georges Straka qui aboutissent à la datation de la diphtongaison de -o et -e ouverts au III<sup>e</sup> et (au plus tard) au IV<sup>e</sup> siècle (cf. *Revue des Langues rom.*, 71, 1953, 247-307).

vait la Loire, et qu'elle aussi a contribué à la scission, doit prouver qu'elle était capable de former une barrière linguistique. D'autres déplacements d'une frontière politique, par exemple en Bretagne, au Pays basque, dans le Roussillon, en Alsace, démontrent bien qu'un tel processus se déroule sur plusieurs centaines d'années. Même la frontière entre l'occitan et le français existe toujours, bien que la frontière politique ait disparu au Moyen Age. Or, la frontière politique de l'Empire des Francs ne se trouva sur la Loire que de 486 jusqu'à 507. C'est en 507 qu'elle se déplaça jusqu'à la Garonne. En d'autres termes : la frontière politique de 500, à laquelle on se réfère souvent pour la mettre en relation avec les isoglosses linguistiques, n'a été valable que pendant 20 ans.

5<sup>e</sup> La thèse de M. v. Wartburg suppose une Galloromania assez homogène jusqu'à 500 environ ; ce n'est qu'après 500, après l'invasion germanique, que le domaine gallo-roman s'est scindé. Mais l'homogénéité du gallo-roman jusqu'à cette date est une condition préalable qui reste toujours à prouver. Si le substrat celtique, à l'époque de l'Empire romain, a effectué une scission du latin vulgaire en une forme occidentale et une forme orientale, comment les substrats ligure, ibérique et aquitain n'auraient-ils pas été capables de causer une différenciation analogue du gallo-roman en Gaule ?

Il est vrai que la théorie de M. v. Wartburg accuse un certain rigorisme. Avec le même rigorisme son antagoniste Auguste Brun expliqua la bi-partition par le seul substrat ethnique <sup>1</sup>. Mais quel substrat en serait responsable ? Comme vous le savez, Brun considère la France septentrionale comme un territoire ouvert, à population mixte. Dans cette région, les Celtes se seraient installés en masse. Dans le Midi, au contraire, l'élément préhistorique se serait mieux maintenu ; au-dessous des Ligures, Aquitains et Ibères, on retrouverait une race néolithique de type dolichocéphale, protégée par la barrière du Massif Central. Le résultat ? Le français se serait formé sur la base plutôt celtique du Nord, l'occitan sur la base plutôt néolithique du Midi. Brun croit découvrir les traces de la différence ethnique dans les faîtages des maisons (au Nord toit aigu, dans le Midi toit de pente modérée), dans les formes des tuiles (au Nord tuiles accrochées, dans le Midi tuiles creuses), dans les systèmes agricoles (au Nord pays de champs ouverts, dans le Midi champs de bocage), et enfin dans la différence des droits (droit cou-

1. « Linguistique et peuplement. Essai sur la limite entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc ». Dans *Revue de Linguistique romane*, 12 (1936), p. 165-251. Esquisse de ses idées dans *Parlers régionaux*, Paris-Toulouse, 1946, p. 11-15.

tumier au Nord, droit écrit dans le Midi). Son argumentation souffre de deux faiblesses : elle dépasse d'une part la linguistique pour aboutir à une anthropologie folklorique que l'on ne peut pas prendre au sérieux sur tous les points, d'autre part, elle la dépasse pour arriver à une philologie du sub-substrat, domaine de la spéculation.

M. v. Wartburg a essayé de prouver dans son discours fait à Barcelone en 1953 que Brun s'était engagé sur une fausse route. D'après lui, aucune des isolexies celtiques ne coïncide avec la frontière linguistique ; en outre, la plupart des celtismes ne se trouve justement pas dans le domaine de la langue d'oïl, le territoire dit celtique, mais en Auvergne, dans la Marche et dans le Limousin (110 mots). Le minimum pour le Midi (Provence 90) est encore supérieur au chiffre de la Picardie (81 mots)<sup>1</sup>. Aussi intéressante que puisse nous sembler cette stratification, il se peut néanmoins qu'elle soit le produit du hasard — d'un hasard parfois explicable —, que par conséquent elle ne dise pas grand-chose sur la densité de la population celtique. Les attestations lexicologiques n'apportent guère d'arguments convaincants contre la théorie de Brun. Il vaudrait mieux consulter la toponymie. Mais le suffixe *-alo*, par exemple, qui signale des demeures celtiques, est en effet le plus fréquemment répandu dans le Nord, plus précisément dans la zone située entre la Seine et la Marne et le Massif Central<sup>2</sup>. Comme aux échecs, la partie semble donc être nulle. Cependant, je voudrais appeler votre attention sur plusieurs faits de l'argumentation de Brun qui sont vraiment problématiques :

1<sup>o</sup> Admettons une concentration des Celtes au nord de la France : elle expliquerait l'existence du français, rien de plus. Comment s'expliquerait alors la formation du francoprovençal ? Faut-il postuler un substrat complémentaire pour le francoprovençal, et lequel ? Apparemment, la thèse de M. v. Wartburg s'adapte mieux.

2<sup>o</sup> D'après le témoignage unanime des auteurs de l'antiquité (César, Strabon, Pline), les Celtes s'étendaient au Sud-Ouest jusqu'à la Garonne. Le domaine d'oc du haut Moyen Age comprenait cependant aussi la Saintonge, l'Aunis, le Poitou et la Vendée. Si la thèse de Brun était juste, pourquoi ces

1. *L. c.*, p. 33.

2. A. Dauzat, *La toponymie française*, 1960, 2<sup>e</sup> éd., avec carte à la p. 23 (et carte de « duro- », p. 21). Voir aussi les articles récents et très riches de P. Bonnau « Les problèmes du peuplement du Massif Central, vus par un géographe », dans la *Revue d'Auvergne*, 83, 1969, p. 1-38 ; « Les problèmes de peuplement du centre de la France », dans la revue *Norois*, 61, janv.-mars 1969, p. 31-46.

territoires celtiques ne feraient-ils pas originalement partie du domaine français ?

3<sup>o</sup> Quant au Midi, l'occitanité commune serait le résultat d'une couche commune préhistorique. Cela impliquerait que les substrats historiques (le ligure, l'aquitain, l'ibérique, le grec), que nous connaissons au moins fragmentairement, auraient pris moins d'influence qu'une couche antérieure que nous ne connaissons presque pas, ni sur le plan linguistique, ni sur le plan ethnique. Il n'est pas surprenant que l'on soit embarrassé de lui donner un nom. Quelques-uns résument cette couche sous l'étiquette « peuple pyrénéen ». D'accord, mais quelles en sont les relations avec les Ibères ou avec les Aquitains ? Notre ignorance est visible même dans le manuel d'autre part bien informé de M. Pierre Bec *La langue occitane*. M. Bec parle d'un « peuple pyrénéen », d'« envahisseurs venus d'Afrique et d'Asie », arrivés plus tard, « parmi ces derniers on peut citer les Ligures... les premiers Celtes... les Ibères <sup>1</sup> ». S'il est impossible de combiner le substrat ligure qui est localisable, avec le dialecte provençal, le substrat ibérique avec le languedocien, si l'aquitain seul montre son influence (dans le gascon), comment un sub-substrat néolithique, que nous ne savons ni définir ni délimiter, aurait-il pu causer l'unité de l'occitan ?

4<sup>o</sup> D'après les nouvelles recherches des mouvements celtiques faites par Bosch-Gimpera, les peuplades protoceltiques de la culture des urnes, les devanciers des Gaulois, passant par la trouée de Belfort, se sont répandues en différentes poussées vers le Sud : dans la Nièvre, dans la vallée basse de la Dordogne et dans le Languedoc. Partant de la région de Toulouse, une nouvelle poussée est enfin arrivée en Catalogne <sup>2</sup>. Contrairement à la thèse de Brun, l'archéologie nous fait la preuve d'une celtisation plus intense au Midi que dans le Nord pour la période 1250 à 750 avant notre ère. Et ce qui est encore plus important : les premières migrations ne s'orientèrent pas vers la plaine du Nord, où Brun les dirige ; elles inondèrent les régions montagneuses du Midi.

Tout compte fait, la théorie du substrat qu'ont adoptée MM. Alibert <sup>3</sup>, Ramier <sup>4</sup>, R.-L. Wagner <sup>5</sup> et Vidos <sup>6</sup>, ne garde pas beaucoup de vraisem-

1. P. 17-18.

2. Les mouvements celtiques, dans *Études celtiques*, 5 (1950-51), p. 387-391.

3. Le Génie d'Oc, 1943, p. 19.

4. Compte rendu de H. Hubert, *Les Celtes*, dans *Annales de l'Institut d'Études occitanes*, 11 (1952), p. 57.

5. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 47 (1951), p. 113.

6. *Handbuch der roman. Sprachwissenschaft*, München, 1968, p. 268.

blance. La thèse d'Auguste Brun, prononcée « *cum grano salis* » : « déjà au néolithique, il y a des Français du Nord et des Méridionaux » est moins acceptable sur le plan linguistique que l'interprétation de M. v. Wartburg.

De même, tous les efforts pour expliquer la fragmentation linguistique de la France en partant de la Gaule de César n'ont pas de base solide (Clemente Merlo dans un article « *La Francia linguistica odierna e la Gallia di Giulio Cesare* » [1940, nouvelle édition 1959]<sup>1</sup>; Iorgu Iordan dans *Introducere în lingvistica romanică* [1965]). Le premier à identifier les « *tres Galliae* » [*Gallia belgica, celtica, aquitana*] avec la triade *picard, français, gascon*, et la *Provincia Narbonensis* avec le *domaine occitan* fut Heinrich Morf en 1911). D'après ces équations, le poitevin, le saintongeais, le périgourdin, le limousin, l'auvergnat et le rouergat auraient dû être des dialectes français. Dans le domaine français, dont la frontière nord devraient être la Seine et la Marne — chose absurde —, nous ne disposerions pas d'une explication bien fondée de la position particulière du francoprovençal. Morf, lui aussi, s'était heurté aux difficultés du francoprovençal, et pour cette raison, son argumentation prit appui sur les frontières diocésaines.

Nous n'avançons guère si nous élargissons l'alternative « substrat ou superstrat » à la formule copulative « substrat et superstrat ». Sur le plan méthodologique, cette discussion a trop souffert du culte excessif rendu à deux principes rigides. Pour cette raison, après la dispute entre Wartburg et Brun, le manuel de Pierre Bec *La langue occitane* (1963), la meilleure synthèse de la philologie occitane, marque un progrès, car M. Bec insiste, avec raison, sur un « véritable complexe de facteurs plus ou moins impératifs dont il est difficile d'établir la hiérarchie ». Néanmoins, M. Bec essaie d'établir une sorte de hiérarchie parmi les facteurs qui, à ses yeux, semblent avoir joué un rôle décisif : l'action des substrats, la structure montagneuse des pays d'oc contrastant avec les grandes plaines du Nord, en rapport avec la fixité des races préhistoriques et protohistoriques, une plus grande romanisation du Midi, et finalement, les superstrats franciques et burgondes qui ne feront que renforcer une différenciation déjà latente<sup>2</sup>. Je suis d'accord avec lui en ce qui concerne une dualité linguistique dès avant l'invasion germanique ; cependant il me semble possible de poser des accents peut-être nouveaux.

Commençons par une affirmation banale : les frontières linguistiques

1. Dans *Rendiconti dell'Accademia d'Italia*, cl. sc. mor. s. VII, vol. II (1940), p. 63 ss, et *Saggi linguistici...*, Pisa, 1959.

2. P. 22.

n'évoluent pas en frontières de communication ; ce sont plutôt les frontières de communication qui sont à l'origine des frontières linguistiques. Là où nous constatons une frontière linguistique, la communication d'homme à homme, de groupe à groupe a été empêchée ou complètement interrompue à une date quelconque. La raison en fut le plus souvent une barrière naturelle. Pour cette raison nous pensons, en ce qui concerne l'occitan, d'abord à la structure montagneuse du Midi, surtout au Massif Central. Mais il serait périlleux de surestimer l'effet des montagnes. Le catalan et la langue basque s'étendent des deux côtés des Pyrénées ; l'occitan et le francoprovençal se sont étendus jusqu'au Piémont malgré la chaîne des Alpes. Dans un article très instructif, Mgr Gardette a démontré que certains phénomènes phonétiques du français progressent plus rapidement dans la région des Alpes que dans la vallée du Rhône<sup>1</sup>. Que l'on n'oublie pas non plus que d'après le témoignage archéologique les routes du commerce des Grecs de Marseille passaient au Nord par les hauteurs des montagnes environnant la vallée du Rhône, et non pas par la vallée marécageuse. Enfin il y a les invasions des Protoceltes à travers le Massif Central.

Ce ne sont pas les montagnes en tant que montagnes, ce sont plutôt les forêts et les marais qui font obstacle à la communication, au trafic et à la colonisation. La ligne qui va du plateau de Langres, toujours très boisé, à la Loire inférieure, a toujours été une zone de forêts à laquelle fait suite, dans le Poitou, une grande zone de marais. Je vous rappelle trois toponymes qui témoignent de l'hostilité du terrain à toute colonisation : *Le Gâtinais* dans le département du Loiret, *Le Bas-Gâtinais* avec l'ancien massif forestier de *la Gâtine* dans le Poitou. Ces toponymes représentent l'ancien français *gastine* « terre inculte », « landes », « solitude », un amalgame du francique *wōsti* « désert » et du latin *vastu*, peut-être avec participation du francique *wald* « forêt ». Avec ses 45 000 hectares, le massif forestier de l'Orléanais occupe toujours la cinquième place en France après les Landes, les Ardennes, les Vosges et les Maures<sup>2</sup>. Jakob Wüest dans *Vox Romanica*, 1969, vient de souligner l'importance des marais et des brandes dans le Poitou du Nord<sup>3</sup>. Nous avons toute raison de supposer que la région entre la Loire et la Garonne n'était que peu habitée dans l'antiquité, et que la colonisation

1. « Deux itinéraires des invasions ling. dans le domaine provençal », *Revue de Linguistique romane*, 19 (1955), p. 183-196.

2. G. Plaisance, *Guide des forêts de France*, Paris, 1963, p. 83.

3. Dans son article : « Sprachgrenzen im Poitou », *Vox Romanica*, 28 (1969), p. 14-58.

diminuait aux abords de la Loire. N'oubliions pas que les expéditions des armées romaines à l'époque de César ne touchaient jamais cette zone — disons plutôt qu'elles ne voulaient pas la toucher puisqu'elles n'en avaient pas besoin. Leurs attaques se dirigèrent au nord de la Loire, vers la Bretagne, au sud, vers l'Aquitaine. En outre, les rapports des géographes de l'antiquité confirment ces constatations en soulignant le grand manque d'*oppida* et de cités romaines sur une bande assez large au sud de la Loire.

La zone de la Loire a donc existé comme ligne de démarcation naturelle et colonisatrice avant l'arrivée des Francs. Lorsque Auguste, peu avant le commencement de notre ère, organisa l'administration de la Gaule, il déplaça les frontières de la vieille Aquitaine de la Garonne à cette ligne. Sur le plan ethnologique, l'*Aquitania Nova* de peuplement celtique se serait mieux accordée avec la *Gallia Lugdunensis* ; mais l'union avec l'Aquitaine démontre que, par des conditions naturelles, le Poitou et le Berry de l'époque romaine étaient mieux liés au Sud qu'au Nord, et il semble bien que la pénétration romaine et la romanisation prirent leur départ à la Garonne. Il n'est pas étonnant que trois siècles plus tard, sous Dioclétien et Constantin, la frontière administrative ait été confirmée sur la Loire. Lors de la nouvelle division de l'Empire en préfectures, diocèses et provinces, toute la Gaule fut scindée en deux diocèses dont l'une, la *Diocesis Viennensis*, correspond à peu près à l'ancien pays d'oc : la frontière suit la Loire, contourne le Massif Central entre la Loire et l'Allier, et traverse le Rhône entre Lyon et Vienne. C'est donc un fait qu'une ligne de démarcation avait existé 500 ans déjà avant l'arrivée des Francs.

Je tiens à insister sur le fait qu'il s'agissait plutôt de ce qu'on pourrait appeler des *marches séparantes*, que d'une frontière au sens moderne, plutôt d'une barrière contre toute pénétration, communication et colonisation que de confins politiques et ethniques. Il n'est pas fortuit qu'au commencement du cinquième siècle, les Wisigoths reçurent d'abord la région de Poitiers, Angoulême et Saintes, comme le prouve le témoignage des noms de lieux. M. Gamillscheg fixe le premier centre de leur colonisation dans le département de la Vienne<sup>1</sup>. Évidemment, l'administration de l'Empire s'efforça de séquestrer cet élément de troubles dans une zone peu peuplée qui demandait son aménagement, et dans un angle mort dont l'état naturel contribuait à neutraliser le danger. Sur le plan politique, l'importance des Wisigoths pour

<sup>1</sup>. *Germania Romanica*, I, p. 302, et un article « Germanisches im Französischen », dans *Homenaje Fritz Krieger*, I, Mendoza, 1952.

l'origine de la frontière linguistique n'a été aucunement inférieure à celle des Francs. Par leur extension jusqu'en Espagne, ils orientèrent le territoire en question encore plus vers le Sud.

La structure du pays conditionna le système des routes et la romanisation. Les cartes de la Gaule romaine montrent un dualisme remarquable : dans la partie orientale de la Gaule prédomine la direction routière sud-nord, dans la partie occidentale, la direction est-ouest. Mais toutes les lignes convergent vers Lyon, le *Caput Galliae* à partir du premier siècle<sup>1</sup>. En 1960, M. Stimm a supposé un lien entre la palatalisation [k] > [tš] dans le domaine occitan septentrional et le réseau routier romain<sup>2</sup>. Vous connaissez les tendances encore plus poussées d'une tri-partition de la France représentées par les écoles de Duraffour et Hasselrot, tendances qui suggèrent une large amphizone de type franco-provençal jusqu'au Poitou, dont le francoprovençal d'aujourd'hui ne serait qu'une relique<sup>3</sup>. L'extrémisme de ces tendances ne peut être soutenu. Au contraire de ce qui s'est passé à l'Est et au Nord, les grandes artères partant de Lyon n'ont presque pas eu d'influence décisive sur l'Ouest. Une recherche systématique faite sur le vocabulaire d'après le *FEW* a montré qu'au maximum une vingtaine de mots du fonds latin s'échelonnent vers l'Ouest, ce qui est un matériel lexical trop peu nombreux et trop peu assuré pour prouver l'influence linguistique de Lyon jusqu'au Poitou. D'autre part, ce résultat confirme notre thèse de l'ancienne jonction du Poi-

1. Voir J. Hubert, « Les routes du Moyen Age », dans *Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours. Colloques, Cahiers de Civilisation* publiés sous la direction de G. Michaud (Paris, 1959), p. 25 et 27.

2. *Romanische Forschungen*, 72 (1960), p. 457.

3. « Le provençal et le français étant ce qu'ils sont ... n'est-il pas évident qu'il devait se former dans toute la zone de contact, des dialectes formant une transition de type « franco-provençal » ? Il en reste des traces p. ex. en Poitou. Seulement, dans toute cette zone, il y a un seul centre vraiment important, capable de résister efficacement à l'assimilation qui guette tout parler intermédiaire, et même d'imposer et de diffuser son propre parler, et c'est Lyon. » (Hasselrot, *Studia Neophilologica*, 25 (1952-53), p. 209.) On a souvent constaté une certaine similitude entre le francoprovençal et les dialectes français de l'Ouest ; à consulter : W. Meyer-Lübke, *Zeitschrift f. franz. Sprache u. Lit.*, 47 (1925), p. 463 ; E. Gamillscheg, *Ausgewählte Aufsätze* (1937), p. 83-95 ; H. Stimm, *Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen*, 1952, p. 142-148 ; P. Nauton (sur les formes continuant « FABRICA »), *Revue de Linguistique romane*, 18 (1954), p. 201-251. Voici la conclusion de M. Nauton : « ... on pourra reconstruire la théorie de Morf expliquant la similitude entre l'Est et l'Ouest comme une irradiation de Lugdunum par la voie Lyon-Bordeaux. » L'identité linguistique est prônée comme un fait indéniable par G. Pougnard, *Le franco-provençal d'Aixipt* (Deux-Sèvres), La Rochelle, 1952.

tou et du Berry avec la vallée de la Garonne et la Narbonensis romaine. C'est de là que vint la romanisation. Lugdunum/Lyon représente, à partir du moment où il a dépassé les colonies de la Narbonnaise, une deuxième étape de la romanisation, d'une romanisation linguistiquement différente. Le latin vulgaire que les légionnaires et les colons portent vers le Nord, est plus jeune, plus avancé que le latin vulgaire de la vieille Narbonnaise. Cela reste valable malgré la tendance vers le purisme, l'archaïsme et la poésie que Mgr Gardette a mise au jour comme souvenir urbain du francoprovençal<sup>1</sup>. Sur le plan socio-linguistique, il faut certainement distinguer entre l'importance de Lyon comme ville des contingents qui de là prenaient leur départ vers le Nord, à l'époque du Bas-Empire, pour arrêter le danger germanique sur le Rhin, et les citoyens porteurs de la civilisation romaine dans la métropole. Ma conception est donc la suivante : le Midi jusqu'à la zone de la Loire garde ou reçoit, à l'Ouest, par l'intermédiaire du bassin de la Garonne, un latin plus archaïque, le Nord reçoit, d'abord par l'intermédiaire de Lyon, plus tard par l'intermédiaire d'un centre plus septentrional, un latin plus progressif. Les deux vagues se contactent enfin, assez tard, sur les bords de la Loire.

Jusqu'à l'heure actuelle nous ne sommes instruits sur les diverses phases et les voies de la romanisation que par quelques détails (grâce aux travaux de MM. Gardette, Gossen, Stimm, Nauton, Loriot). Ce qui s'impose après l'achèvement du *FEW*, est une analyse systématique du lexique gallo-romain. Y a-t-il des indices dans la stratification du lexique gallo-roman qui nous informent sur le processus de la romanisation de la Gaule ? C'est le sujet principal d'une thèse de doctorat que prépare, sous ma direction, M. Christian Schmitt, assistant en philologie romane à l'Université de Heidelberg. Les premiers résultats sont très positifs. Ils apportent une pleine confirmation aux constatations de Mgr Gardette en ce qui concerne le classicisme des éléments typiquement francoprovençaux. Au stade actuel du travail, se montre aussi un manque surprenant de cohérence lexicale entre le francoprovençal et la zone médiale jusqu'à l'Atlantique. La vingtaine de mots particuliers à cette zone, ou du moins à quelques points de la bande, contredit toutes les conceptions soutenues depuis Morf selon lesquelles une route de Lyon vers l'Ouest aurait propagé un certain type de langue. Ajoutons que l'occitan possède à peu près 550 mots du fonds hérité du latin — dont 80 % environ attestés — qui n'existent ni en français ni en francoprovençal. Par

1. « A l'origine du prov. et du franco-prov. : quelques mots du latin de Lugdunum », *Revue de Linguistique romane*, 26 (1962), p. 71-89.

exemple, des termes d'agriculture comme *ager* (*FEW I*, 53 a), *altanus* (176 b), *gleba* (IV, 151 b), *horreum* (IV, 485 a), *imbutum* (IV, 569 a), *colum* (II, 930 a), *partiarius* (VII, 675 b), *porca* (IX, 184 a), *sucus* (XII, 391 a), *tignum* (XIII, 1, 325 a). Le commerce est représenté par *facienda* (III, 345 b), *lucrum* (V, 438 a), *fraus* (III, 769 b), *decus* (III, 27 a), etc. Assez élevée est la part des notions abstraites : *confidentia* (II, 1033 b), *iniquitas* (IV, 694 b), *mortalitas* (IV, 3, 148 b), *otium* (VII, 445 a), *pauperies* (VIII, 59 b), *rigor* (X, 405 b), *timor* (XIII, 1, 333 a), *fastidium* (III, 432 a), etc., et des verbes comme *appropinquare* (I, 112 b), *arbitrare* (I, 124 a), *delere* (III, 32 a), *expedire* (III, 306 b), *parcere* (VII, 641 a), etc. Ce qui frappe dans la liste provisoire, c'est d'un côté le caractère archaïque et classique des éléments, de l'autre, l'affinité avec le lexique ibéroroman. Remarquez p. ex. que *acus* « paille légère », attesté depuis Caton, ne survit nulle part sauf en occitan (I, 26 a), et que *hirudo* « sangsue », remplacé en latin littéraire à partir de Pline par *sanguisuga* et disparu partout ailleurs, se continue au Midi (IV, 434 a). La parenté lexicale ibéro-occitane a déjà été signalée par M. Nauton<sup>1</sup>. Par contre, le lexique du français dispose d'un pourcentage relativement haut d'éléments jeunes. Cela s'exprime déjà visiblement dans l'énorme quantité de formes à astérisque, indices d'une romanisation chronologiquement postérieure et sociologiquement plus basse que celle du domaine francoprovençal et celle du domaine occitan. La thèse annoncée va analyser tous les détails de la stratification ; permettez-moi de me borner à ces constatations préliminaires.

Au premier Congrès de Langue et Littérature du Midi, M. Loriot a étudié les affinités entre l'occitan et le bourguignon. En ce qui concerne la romanisation de la Gaule, il a fixé cinq étapes : 1<sup>re</sup> étape : Province narbonnaise ; 2<sup>e</sup> étape : Province lyonnaise, région de la Saône, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin ; 3<sup>e</sup> étape : Bourgogne ; 4<sup>e</sup> étape : territoire au sud de la Loire ; 5<sup>e</sup> étape : le Nord, le Nord-Ouest, l'Ouest<sup>2</sup>. Il est remarquable de constater que d'après ce schéma, il y a deux grandes vagues de romanisation qui, après des siècles, se heurtent sur la Loire, l'une venant de la Narbonnaise,

1. « Limites lexicales 'ibéro-romanes' dans le Massif Central », *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès Intern. de Linguistique romane*, Barcelone, 1955, 591-608.

2. « Provençal et bourguignon », *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès de Langue et Litt. du Midi*, Avignon, 1957, 250-264. Les conclusions de M. Tuaillet sur le conservatisme du francoprovençal entrent dans ces vues. (Voyez la documentation très riche et l'analyse bien fondée des « Aspects géographiques de la palatalisation u > ü, en gallo-roman et notamment en franco-provençal », *Revue de Linguistique romane*, 23, 1968, 100-125.)

l'autre franchissant le Rhône, la Saône, la région du Nord, et se dirigeant enfin vers l'Ouest. Cette vue s'accorde avec l'esquisse que je viens de vous donner, et qui aboutit à l'hypothèse de travail qui devrait orienter des recherches futures : la bi-partition linguistique de la France romane commence avec la romanisation même.

Heidelberg.

Bodo MÜLLER.